

**Protocole cadre en vue de la conclusion d'un  
Contrat national pour la réussite des universités  
entre  
Monsieur le Premier Ministre  
et Madame la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche  
et  
Monsieur le Premier Vice Président de la Conférence des Présidents d'Université  
représentant la Conférence des Présidents d'Université**

Face aux grands défis du XXIème siècle, la France doit plus que jamais être en mesure de rayonner sur le plan culturel et scientifique. Pour cela, le gouvernement s'engage à faire de l'enseignement supérieur et de la recherche une priorité absolue. Avec la Conférence des Présidents d'Université, il entend marquer par ce contrat national pour la réussite des universités, la grande ambition universitaire qui doit animer notre pays.

Deux objectifs doivent être poursuivis et atteints. Le premier est d'ancrer la France dans la société de la connaissance en maximisant le potentiel de création et d'innovation culturelles, techniques et scientifiques de ses universités. Le second est de mettre ce potentiel au service du plus grand nombre, en garantissant l'égalité des chances. Ce double objectif contribuera à générer une dynamique de croissance pour la Nation tout entière. Il est le garant d'une société éclairée, innovante et ouverte sur le monde.

Depuis mai 2007, le Gouvernement a engagé la réforme majeure des universités et du service public de l'enseignement supérieur. Doter notre pays des meilleures universités d'Europe en élargissant leur autonomie, en diversifiant leur financement, en rénovant leur gouvernance : c'est tout l'objet de la loi libertés et responsabilités des universités promulguée le 11 août 2007.

Pour assurer la réussite de cette réforme, le Gouvernement s'engage solennellement à accroître le soutien financier de l'Etat aux universités, à l'enseignement supérieur et à leurs étudiants de 1 milliard d'euros par an durant 5 ans. Le budget de l'enseignement supérieur sera donc de 11 milliards d'euros en 2008, 12 en 2009, etc., jusqu'à atteindre 15 Milliards d'€ en 2012. La Loi de Finances 2008 en cours d'adoption au Parlement s'inscrit dans cette perspective.

Cet engagement financier exceptionnel suppose des objectifs clairs et partagés. Une concertation entre le Gouvernement et la Conférence des Présidents d'Université est ainsi engagée. Elle est menée par Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche qui y associera les enseignants, les étudiants et les personnels, notamment dans le cadre de ses cinq grands chantiers.

Les discussions porteront, entre autres, sur :

- les conditions de vie et de travail des étudiants et des personnels
- la réussite des étudiants et le développement de la qualité et de la reconnaissance des diplômes universitaires
- l'organisation et la mise en place de la nouvelle gouvernance des universités
- le rayonnement international des universités françaises, en particulier sur le plan de la recherche et de sa valorisation
- l'évaluation des performances et l'affirmation du rôle du contrat
- le développement de l'attractivité des carrières de l'enseignement supérieur

La Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche poursuivra, notamment avec les présidents d'université, la politique de constitution de pôles de recherche et d'enseignement supérieur afin de donner à nos universités la visibilité internationale dont elles ont besoin.

L'Etat sera présent aux côtés des universités pour accompagner le passage à l'autonomie. Des audits d'organisation préalables seront réalisés. L'outil d'orientation stratégique de l'Etat sera le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens signé avec chaque université. Celui-ci, élaboré en fonction de la stratégie de recherche et de formation de l'établissement, tirera les conséquences de l'évaluation de l'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur pour viser à une meilleure efficacité et équité entre établissements.

Ces concertations aboutiront à la signature d'un contrat national pour la réussite des universités en juin 2008.

Paris le 28 novembre 2007

François FILLON  
Premier ministre

Valérie PECRESSE  
Ministre de l'enseignement supérieur  
et de la recherche

Jean-Pierre FINANCE  
Premier Vice Président  
de la Conférence des Présidents  
d'Université